La coopération franco-allemande à l'aune des cinquante ans du traité de l'Elysée

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 13/07/2012
Saisine liée :
La coopération franco-allemande au cœur du projet européen
Sous-titre
Une nouvelle autosaisine de la section des affaires européennes et internationales
Chapeau

Le traité sur la coopération franco-allemande – « Traité de l'Elysée » –, signé le 22 janvier 1963 par le Chancelier Adenauer et le Général de Gaulle, dont on va célébrer le cinquantième anniversaire, a marqué une étape importante qui a scellé de façon irréversible la réconciliation entre les deux pays.

Corps

En ouvrant la voie à la mise en place de très nombreuses procédures de concertation qui au fil du temps se sont de plus en plus étoffées pour constituer un maillage particulièrement dense, ce traité confère aux relations entre les deux pays un caractère tout à fait unique. A cet égard, l'approfondissement du dialogue et le rapprochement, de part et d'autre, entre personnalités politiques, collectivités territoriales, entreprises, associations, établissements d'enseignement et de recherche en sont un témoignage vivant. L'aboutissement de projets comme l'Office franco-allemand pour la jeunesse, l'Université franco-allemande, la chaîne de télévision Arte ou la Brigade franco-allemande dans le domaine militaire en est une illustration tout aussi significative.

La fin de la guerre froide et la modification des équilibres sur la scène internationale ont placé non seulement la France et l'Allemagne mais également toute l'Union européenne face à des enjeux renouvelés. Et dans ce contexte de déplacement du centre de gravité du monde, les évolutions intervenues, avec entre autres, l'élargissement de l'Union européenne et l'adoption du Traité de Lisbonne, ont démontré combien le rôle moteur du dialogue franco-allemand était essentiel dans la progression de la construction européenne. L'agenda franco-allemand, adopté le 4 février 2010, qui trace la feuille de route pour le partenariat entre les deux pays à horizon 2020, souligne d'ailleurs que « l'entente franco-allemande la plus étroite est indispensable à nos deux pays et à l'Europe ».
Alors que la crise de l'euro suscite de plus en plus d'inquiétudes chez les dirigeants européens, la section des affaires européennes et internationales se propose, dans la perspective des manifestations qui vont entourer ce 50ème anniversaire, évoqué par le Président Hollande et la Chancelière allemande lors de leur première rencontre à Berlin, d'élaborer une étude autour de deux axes : le renforcement de la relation bilatérale de part et d'autre du Rhin en cernant les domaines d'action partagés sur lesquels il convient de progresser en termes de convergences ; et au delà, face aux propositions en faveur d'une Europe politique renforcée, l'identification de perspectives et de lignes d'action communes au service d'une vision partagée de l'avenir de l'Union européenne et de sa place sur l'échiquier mondial.

- Suivre les travaux de cette saisine

Tags :

- Cooperation franco-allemande

© - copyright CESE - Avril 2024